### LES ANTIBIOTIQUES — NE SONT PAS — UNE POTION MAGIQUE!



Les antibiotiques agissent
sur les bactéries
mais pas sur les virus,
les champignons,
les prions, les parasites...



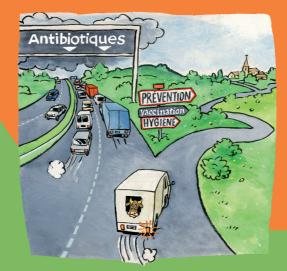
## TROP D'ANTIBIOTIQUES - FAIT PRENDRE UN RISQUE!



L'abus d'antibiotiques diminue leur efficacité en favorisant la résistance des bactéries.



## LES ANTIBIOTIQUES - NE SONT PAS LA SOLUTION UNIQUE!



D'autres solutions existent, telles que l'hygiène, la prévention ou la vaccination.



## BIEN PRESCRIRE - POUR MIEUX GUÉRIR!



et détaillée permet
la bonne utilisation
des antibiotiques.



### PRESCRIRE, ADMINISTRER — À CHACUN — SA RESPONSABILITÉ!



Vétérinaires, éleveurs, la prescription et l'administration d'antibiotiques engagent votre responsabilité.





### ANCE

L'INFO +

## **IGII**

ATTENTION, AGIR CONTRE LES BACTÉRIES NE PROTÈGE PAS DES AUTRES MALADIES!

- > Les antibiotiques ne sont efficaces que sur les bactéries; sur les bactéries pathogènes (capables de déclencher à elles seules la maladie), mais aussi sur les bactéries "opportunistes", dites de complication, qui s'implantent dans un organisme fragilisé par des virus ou des champignons pathogènes.
- > En revanche, les antibiotiques n'ont donc auc action sur les virus, ni sur les parasites, et encor moins dans le cas des maladies métaboliques.



+

ÉCOANTIBIO

- ds

**ÉCOANTIBIO** 

## LES ANTIBIOTIQUES NE SONT QU'UNE SOLUTION DE SECOURS.

SOLUTIONS L'INFO +

- > La santé animale repose sur quelques piliers essentiels : l'animal (génétique adaptée à l'usage souhaité), le logement (sols, aération, exposition...), l'alimentation, (qualité, quantité, rationnement), l'éleveur (conduite de son élevage programmes préventifs) > D'autres solutions existent : vermifugation, vaccination, probiotiques. Les antibiotiques ne sont qu'une solution de secours utilisée momentanément pour remédi à la défaillance d'un de ces piliers.



ATTENTION

**ÉCOANTIBIO** 

L'INFO +

- > L'ordonnance n'est pas un bon de commande, ni une facture! C'est un document médical qui engage la responsabilité du vétérinai d'abord et celle de l'éleveur ensuite.
- > Car les antibiotiques ne sont pas de libres à la vente ou à l'utilisation.

**ÉCOANTIBIO** 

# L'INFO +

COMPÉTENCES RESPECT DE AR L'ÉLEVEUR.

- > La prescrip
  d'antibiotiques engayprofessionnels:
   celle du vétérinaire qui prescrit,
   celle de l'éleveur qui applique la pres
   Le plan EcoAntibio repose sur la con
  vétérinaire, sur l'ordonnance qui autor
  aux AB et sur le respect de la prescrip:
  Váleyeur (posologie, temps d'attente).